

Direction générale de l'aviation civile

**Décision du 18 décembre 2006
portant délégation de signature**

NOR : *EQUA0612573S*

Le directeur des services de la navigation aérienne,

Vu la décision DSNA/D n° 05-245 du 12 décembre 2005 modifiée signée par Mme Deygout (Françoise), directrice des opérations ;

Vu la décision n° 735 du 23 novembre 2006 chargeant M. Madiot (Daniel) de l'intérim des fonctions de chef de service de la navigation aérienne Antilles-Guyane à compter du 18 décembre 2006,

Décide :

Article 1^{er}

Aux articles 2 et 4 de la décision du 12 décembre 2005 susvisée, Mme Monnier (Isabelle) est remplacée par M. Madiot (Daniel).

Article 2

La présente décision prend effet au 18 décembre 2006.

Article 3

Le directeur des services de la navigation aérienne est chargé de l'application de la présente décision.

Fait à Paris, le 18 décembre 2006.

*Le directeur des services
de la navigation
aérienne,
M. Hamy*